

L'intersyndicale
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 44
CGT FINANCES PUBLIQUES 44
CFDT FINANCES PUBLIQUES 44
FO DGFIP 44

DRFiP Site de Cambronne
2 rue du Général Margueritte
CS 13513
44035 NANTES Cédex 1

intersyndicaledrfip44@gmail.com

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes, le 25 avril 2019,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un plan méthodique de destruction du réseau de la DGFIP est actuellement lancé.

Nous, syndicats représentatifs du réseau de Loire-Atlantique, estimons qu'il est de notre devoir de vous alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale et de démolition sans précédent du réseau DGFIP.

Le Ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, veut « redistribuer » l'implantation du réseau de la DGFIP. Le projet rebaptisé « géographie revisitée », puis « déconcentration de proximité », n'est ni plus, ni moins, qu'une destruction annoncée du réseau.

En effet, pour la Loire-Atlantique, cela pourrait se traduire par :

- la **fermeture de toutes les trésoreries** au profit de la création de centres dits « back office » et la création de cinq agences comptables pour les plus grosses collectivités,
- seulement 2 **SIP** (Services Impôts Particuliers) au lieu de 8 actuellement.
- seulement 2 **SIE** (Services Impôts Entreprises) au lieu de 8 actuellement.
- 2 **SPF** (Services de Publicité Foncière) au lieu de 6 actuellement.
- la **suppression de l'accueil au public** pour tous ces nouveaux services.

À cela on peut ajouter une externalisation vers le privé de certaines missions dont la gestion des Hébergés à l'aide sociale, le transfert du plan cadastral à l'Institut National de l'Information Géographique (IGN) et le projet d'agence unique de recouvrement qui outre sa dimension idéologique dans son statut et les problèmes constitutionnels et juridiques qu'il comporte, va à l'encontre de l'efficacité reconnue de la chaîne « assiette-gestion-contrôle-recouvrement ».

Première conséquence pour vos communes : **une gestion à distance dans un « back office » de grande taille ou service de gestion comptable** comme il convient de les appeler maintenant. Autant dire une perte de contact évidente entre vos services et ceux de la DGFIP !! Ce back-office serait couplé à un « front office », assuré par des cadres de la DGFIP « chargés de mission », apportant une offre de service plus qu'un accompagnement du quotidien (analyses financières, dématérialisation...).

L'image du trésorier DGFIP aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt à ranger aux oubliettes !

Deuxième conséquence, et pas des moindres, pour vos administrés : **la disparition des caisses où ils venaient pourtant nombreux afin de payer en numéraire impôts, cantine, ordures ménagères ou centre de loisirs et récupérer des secours d'urgence ou autres aides.** Même si vous aviez la chance de garder une trésorerie, elle sera sans caisse, victime de la politique du « zéro cash » (article 63 du PLF 2019). Vos administrés et vos régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offres bientôt lancé, chez le buraliste ou au bureau de Poste qui sera habilité aussi à encaisser par carte bancaire. La généralisation est d'ores et déjà prévue pour le 1er juillet 2020.

Vos administrés, souvent les plus fragiles, subiront donc des déplacements. Cette suppression du numéraire au sein des trésoreries pose aussi un vrai **problème de secret professionnel et de confidentialité de l'impôt** auprès de buralistes ou postiers maniant de l'argent public.

Bien plus encore, **c'est l'accueil en général qui va disparaître.** Les usagers ont déjà subi ces dernières années des diminutions d'horaires d'ouverture dans les SIP, SIE et trésoreries, dues aux suppressions d'emplois drastiques. Ils trouveront bientôt porte close ...

Ce qu'on nous promet, ce sont des « points de contact » dans les mairies ou MSAP (maisons de service au public), ou encore dans un bus ou camping-car qui se déplacerait dans les communes. Cette organisation nous est vendue comme un progrès pour l'utilisateur, avec l'idée que l'information viendrait à sa rencontre, au plus près de lui, mais il n'en est rien ! Les permanences en mairie ne pourront être que très limitées, du fait du nombre toujours plus restreint d'agents des Finances Publiques. Quant aux MSAP, elles ne pourront pas apporter la technicité d'un agent de la DGFIP, puisque les personnels ne seront formés qu'à des informations de base.

Nos concitoyens, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus écumant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

Nous, agents des Finances Publiques, ne pouvons nous résoudre à voir le service public bafoué de la sorte.

Nous avons lancé de multiples actions dans les Centres des finances publiques de Loire-Atlantique, tout comme nos collègues à travers toute la France, et nous entendons bien montrer notre opposition et notre colère.

En tant qu'élus, il est aussi de votre devoir de prendre la mesure de ces réformes, de vous y opposer et de le faire savoir, pour le bien de vos administrés !!!

Comment procéder ?

Soumettez au vote du conseil municipal, dès que possible, **une délibération** s'opposant fermement aux restructurations envisagées par le gouvernement.

Faites-là remonter ensuite à vos députés, à vos sénateurs, à vos conseillers départementaux, au premier ministre...

N'hésitez pas à interpellier notre Directrice Régionale, Mme PY, au détour d'une réunion ou par mail. Et faites savoir à vos administrés par tous les biais possibles, que le service public est en danger !!!

**Le service public est l'affaire de tous !!
Désormais vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas !**

Dans l'attente de vos délibérations et nous tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Les représentants des syndicats de Loire-Atlantique des Finances Publiques

Solidaires
Finances Publiques

CGT
Finances Publiques

CFDT
Finances Publiques

FO DGFIP

Laurence DOSSET

Pierre-Yves GRELLIER

Janick DE GRACIA

Chrystelle TONNELIER